

Un nombre de postes déclarés qui repart à la hausse et un taux de chômage stable à 6,3%

Au 31 mars 2026, l'ADEM compte 20.491 demandeurs d'emploi résidents disponibles inscrits, ce qui constitue une augmentation de 1.588 personnes par rapport au mois de mars 2025 (soit +8,4 % sur un an).

À l'instar des mois précédents, cette hausse concerne particulièrement les demandeurs d'emploi les plus qualifiés (+17,4 %). Du point de vue des classes d'âge, on observe une augmentation marquée sur la tranche des 30-44 ans (+10,1 %). Du point de vue des métiers recherchés, les constats demeurent semblables depuis plusieurs mois : les hausses les plus importantes concernent les métiers du secrétariat et assistance (catégorie [ROME](#) M16), de l'informatique (catégorie M18), et de la comptabilité (catégorie M12).

Le taux de chômage, corrigé des variations saisonnières et calculé par le STATEC, se maintient stable à 6,3 %.

Le nombre de nouvelles inscriptions de demandeurs d'emploi résidents a augmenté de 3,2 % sur un an : 2.805 résidents se sont inscrits en mars 2026, contre 2.718 en mars 2025.

Au 31 mars 2026, le nombre de demandeurs d'emploi résidents bénéficiant de l'indemnité de chômage complet s'établit à 10.068, soit une diminution de 7,1 % sur un an¹.

Le nombre de demandeurs d'emploi résidents ayant le statut de reclassement professionnel et bénéficiant de l'indemnité d'attente ou de l'indemnité professionnelle d'attente s'élève, quant à lui, à 1.530, équivalant à une légère hausse de 0,9 % sur un an².

Le nombre de résidents bénéficiaires d'une mesure en faveur de l'emploi s'établit à 4.445, valeur qui diminue faiblement (-0,8 %) par rapport à mars 2025.

En ce qui concerne les non-résidents, l'ADEM comptait, à la fin du mois de mars, 4.354 demandeurs d'emploi disponibles inscrits, ce qui représente une augmentation de 25,4 % sur un an. Parmi eux, 55,9 % ont le statut de personne en reclassement professionnel externe et sont donc éligibles, aux mêmes conditions que les résidents, à des aides financières versées par l'ADEM. Pour cette catégorie-là, la hausse du nombre d'inscrits sur un an est de 12,9 %. La deuxième catégorie de non-résidents inscrits à l'ADEM concerne des personnes qui s'inscrivent comme demandeur d'emploi à titre purement volontaire, sans bénéficier d'aides financières. Cette catégorie représente 1.919 personnes au 31 mars 2026, soit 44,1 % des demandeurs d'emploi non-résidents. La hausse du nombre de ces personnes continue d'être particulièrement marquée, comme déjà observé les mois précédents, et s'élève aujourd'hui à +45,8 % par rapport à mars 2025.

989 non-résidents se sont inscrits comme nouveaux demandeurs d'emploi en mars 2026, ce qui représente une hausse de 17,5 % sur un an.

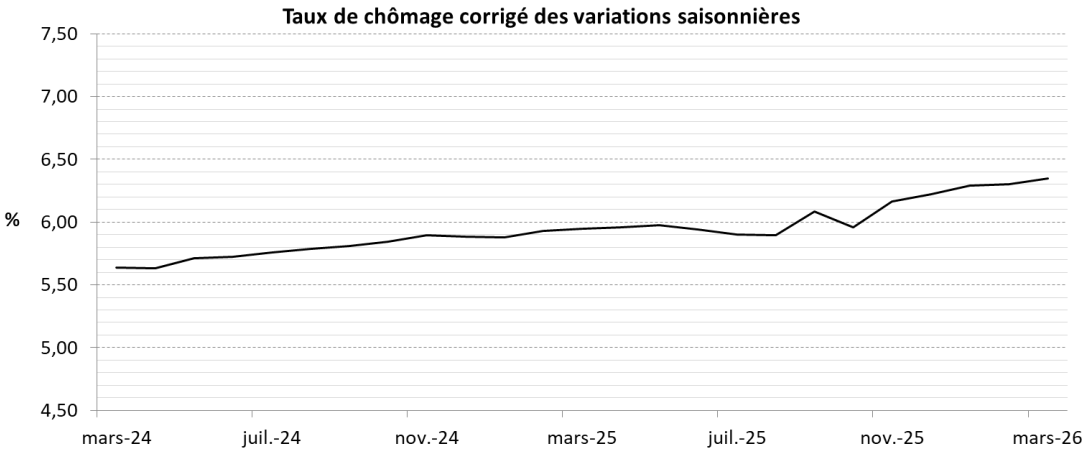
1.039 demandeurs d'emploi non-résidents et ayant le statut de personne en reclassement professionnel externe ont touché des indemnités de chômage complet au 31 mars 2026, ce qui représente une baisse de 7,4% sur un an. À côté des bénéficiaires de chômage complet, 1.786 demandeurs d'emploi non-résidents et ayant le statut de reclassement professionnel externe ont bénéficié du versement d'une indemnité d'attente ou d'une indemnité professionnelle d'attente 31 mars 2026, ce qui représente une augmentation de 6,2% sur un an.

En mars 2026, les employeurs ont déclaré 3.983 postes vacants à l'ADEM, soit 18,8 % en plus comparé à mars 2025. Le stock d'offres d'emplois disponibles fin mars 2026 s'établit à 7.517 unités, ce qui constitue une hausse

¹ Cf. note méthodologique sur la complétude et la consistance des données relatives aux bénéficiaires de l'indemnité de chômage complet, de l'indemnité d'attente et de l'indemnité professionnelle d'attente, en fin du présent communiqué.

² Voir note précitée.

de 10,2 % sur un an. Les métiers du magasinage, manutention des charge et déménagement (catégorie ROME N11), du nettoyage et propreté industriel (catégorie K22) et des soins paramédicaux (catégorie J15) enregistrent la plus forte hausse par rapport à l’année précédente. À noter également que, parmi les postes déclarés en mars 2026, deux secteurs ont largement contribué à la croissance : le commerce (NACE G) et les activités spécialisées, scientifiques et techniques (NACE M). Ces secteurs se distinguent par des volumes importants de postes déclarés, notamment dans le magasinage et la préparation de commandes (ROME N1103, 129 postes déclarés dont 120 par une même entreprise), ainsi que dans l’audit et le contrôle comptable et financier (ROME M1202, 134 postes déclarés dont 119 par une même entreprise).



Source: STATEC

	Mars 2026	Part %	Mars 2025	Variation sur un an %	
1. Demandeurs d'emploi					
Demandeurs d'emploi résidents disponibles	20 491		18 903	1 588	8,4
Demandeurs d'emploi résidents en mesure	4 445		4 479	-34	-0,8
Demandeurs d'emploi non-résidents disponibles	4 354	100,0	3 473	881	25,4
Non-résidents à capacité de travail réduite	2 435	55,9	2 157	278	12,9
Non-résidents sans statut spécifique	1 919	44,1	1 316	603	45,8
Ouvertures de dossiers	3 794	100,0	3 560	234	6,6
Résidents	2 805	73,9	2 718	87	3,2
Non-résidents	989	26,1	842	147	17,5
2. Demandeurs d'emploi indemnisés					
Bénéficiaires du chômage complet	11 107	100,0	11 963	-856	-7,2
Résidents	10 068	90,6	10 841	-773	-7,1
Non-résidents à capacité de travail réduite	1 039	9,4	1 122	-83	-7,4
Bénéficiaires d'une indemnité d'attente ou d'une indemnité professionnelle d'attente	3 316	100,0	3 199	117	3,7
Résidents	1 530	46,1	1 517	13	0,9
Non-résidents	1 786	53,9	1 682	104	6,2
3. Offres d'emploi					
Postes vacants déclarés à l'ADEM au cours du mois	3 983		3 354	629	18,8
Postes vacants disponibles en fin du mois	7 517		6 821	696	10,2

Note méthodologique : Bénéficiaires de l'indemnité de chômage complet et des bénéficiaires de l'indemnité d'attente / indemnité professionnelles d'attente

La comptabilisation du nombre de bénéficiaires de l'indemnité de chômage complet, de l'indemnité d'attente et de l'indemnité professionnelle d'attente a été impactée par des changements majeurs dans les systèmes informatiques de l'ADEM effectués en novembre 2025. Dès lors, l'évolution du nombre de bénéficiaires d'indemnités fait encore l'objet de vérification.

Un **demandeur d'emploi résident disponible** est une personne inscrite à l'ADEM qui réside sur le territoire luxembourgeois et qui, à la date du relevé statistique, n'est ni en emploi, ni affectée à une mesure pour l'emploi, ni en congé de maladie ou de maternité.

Un **demandeur d'emploi résident en mesure** est une personne inscrite à l'ADEM qui réside sur le territoire luxembourgeois et qui, à la date du relevé statistique, est affectée à une mesure pour l'emploi.

Un **demandeur d'emploi non-résident disponible** est une personne inscrite à l'ADEM qui ne réside pas sur le territoire luxembourgeois et qui, à la date du relevé statistique, n'est ni en emploi, ni affectée à une mesure pour l'emploi et ni en congé de maladie ou de maternité.

Un **demandeur d'emploi à capacité de travail réduite** est une personne qui bénéficie d'une décision de reclassement externe en application des articles L.551-1 et suivants du Code du travail.

Un **bénéficiaire de l'indemnité de chômage complet** est une personne inscrite à l'ADEM et qui est indemnisée en application des article L. 521-1 et suivants du Code du travail.

Un **bénéficiaire d'une indemnité d'attente ou d'une indemnité professionnelle d'attente** est une personne inscrite à l'ADEM et indemnisée en application de l'article L. 551-5 du Code du travail.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi résidents disponibles et la population active résidente.

Des tableaux interactifs plus détaillés portant sur les données susmentionnées se trouvent dans la rubrique « Chiffres-clés » sur le site internet de l'ADEM (<https://adem.public.lu/fr/marche-emploi-luxembourg/statistiques/chiffres-cles-adem.html>).

Des données brutes sont également disponibles sur le Portail des statistiques (<http://www.statistiques.public.lu>) via le portail « Open Data » (<https://data.public.lu/fr/datasets/chiffres-cles-de-ladem/#resources>)

Les données d'avril 2026 seront publiées le 20 mai 2026.

Contact : François-Xavier Borsi | 247-85485 | Francois-Xavier.Borsi@adem.etat.lu